

Albert Cohen, un valeureux militant

par Anny Dayan Rosenman



Albert Cohen naît en 1895, à Corfou, île méditerranéenne dont il gardera la nostalgie et à laquelle il rattachera le cycle des *Valeureux*. Il a cinq ans lorsque ses parents arrivent en France, à Marseille. Après des études de droit à Genève, il mène de front une carrière de fonctionnaire international aux Nations-Unies et une carrière d'écrivain couronnée en 1968, avec *Belle du Seigneur*, par le Grand Prix de l'Académie Française. On oublie souvent que l'écrivain poète, le dandy oriental, le père de *Solal* et de *Belle du Seigneur* fut aussi un homme dans le siècle, un militant actif.

Le militant juif

Très tôt, à la suite d'une rencontre avec le poète André Spire, Albert Cohen se passionne pour le projet sioniste. La création d'un foyer juif en Palestine puis la création d'un État pour les Juifs, apparaissant comme une réponse à la désillusion que représente l'Affaire Dreyfus pour les consciences juives de l'époque. Dès 1921, Albert Cohen entre en rapport avec Chaïm Weizmann. Il lui adresse son recueil *Paroles juives* ainsi qu'une première lettre qui marque le début de leur collaboration. Dans le cadre de l'Organisation sioniste, Albert Cohen est chargé des relations publiques. D'ailleurs l'un des objectifs de la *Revue juive* dont il est le rédacteur en chef, est de mieux faire connaître la pensée juive et la cause sioniste. Pendant les années de guerre, ses activités de militant juif passent avant son

activité d'écrivain. Albert Cohen soumet à Chaïm Weizmann le projet d'une légion juive qui, d'après lui, serait capable mobiliser plusieurs centaines de milliers de volontaires juifs européens et américains. Ainsi les Juifs pourraient prendre part au combat aux côtés des démocraties et avoir prise sur leur propre destin. Plus tard cette légion juive pourrait jouer un rôle en Palestine.

En 1939, il est mandaté par l'exécutif sioniste pour faire aboutir ce projet auquel il consacre toute son énergie. Il multiplie les textes juridiques, il établit des contacts politiques (en particulier avec le cabinet d'Edouard Daladier). Malheureusement, en novembre 1939, le quai d'Orsay émet un avis défavorable sur le projet qui est rejeté. Avec le recul du temps, il apparaît pourtant, que ce projet était une fulgurante intuition historique et politique. Il illustre bien l'extraordinaire mélange de réalisme et d'imagination créatrice qui caractérise l'homme. Et comme l'écrit Jean Blot, l'on se prend à rêver à ce qui du destin juif aurait pu être changé, si il avait pu se concrétiser. En Juin 1940, avec sa femme et sa fille, Albert Cohen quitte la France occupée et rejoint Londres. L'Agence Juive le charge alors d'une mission de liaison et de représentation auprès des divers gouvernements en exil. Il prend contact avec le quartier général des Forces Françaises libres, et dès le 9 Août 1940, le général De Gaulle le reçoit. L'entrevue a valeur de reconnaissance par l'exécutif sioniste et les

organisations juives, de la légitimité du gouvernement français en exil. Au cours de cet entretien, le général de Gaulle déclare à deux reprises, qu'il est prêt à donner son appui concernant *la question du Foyer Juif en Palestine*, s'il se trouve après la guerre, *en mesure de le faire*. Ce sera le cas. En 1950, après la création de l'État, Albert Cohen est pressenti pour être ambassadeur d'Israël en France. Après un moment de forte hésitation, il y renonce pour se consacrer à son œuvre mais il militera encore au service du judaïsme persécuté. Il est présent dès 1969, à Paris puis à Bruxelles à la Conférence sur la situation des Juifs en Union Soviétique.

En défense des apatrides

Il est un combat qui mobilise toutes les forces du juriste, de l'homme et de l'écrivain et une réalisation dont il restera très fier. Il s'agit pour lui de défendre la dignité bafouée de l'apatriote et de donner au réfugié, en situation de totale précarité, les garanties du droit international. En

1944, Albert Cohen a été nommé conseiller juridique au Comité intergouvernemental pour les réfugiés qui siège à Londres. De 1947 à 1949, il sera directeur de division, dans l'Organisation internationale pour les réfugiés, qui siège à Genève. Dans ce cadre, il est l'auteur de l'accord international qui, en 1946, crée un titre de voyage pour les réfugiés apatrides et constitue une amélioration notable du passeport Nansen qui avait été créé en 1922 devant la circulation de réfugiés qui suivit la révolution russe et le génocide arménien. Comme il le dit, ce document n'est plus *une misérable feuille de papier vite chiffonnée et toujours méprisée par les douaniers* mais un vrai passeport *d'aspect presque luxueux*. Celui-ci comporte une clause de retour qui permet aux apatrides de pouvoir revenir dans le pays d'où ils sont partis. Albert Cohen, qui a décrit dans ses romans, bien des réfugiés sans défense légale, dira avec sobriété qu'il s'agit de son *plus beau livre*.